



Rueil Malmaison, le 26 novembre 2019

Monsieur Patrick OLLIER, Maire de Rueil Malmaison 13, boulevard Foch 92500 RUEIL MALMAISON

Objet : Réaction suite à la dernière séance de concertation.

Monsieur le Maire,

Notre Conseil d'Administration et moi-même, sommes particulièrement déçus par cette dernière réunion de concertation qui s'est déroulée vendredi 15 novembre dernier, séance bien trop courte pour aborder tous les points qui nous intéressent et qui sont primordiaux pour l'avenir de ce quartier. Vous quittez la réunion sans prendre de décision ni de prochains rendez-vous nous laissant avec deux fonctionnaires qui ne pouvant pas s'engager répondent non à toutes nos demandes.

Face à tous les immeubles et équipements qui se construisent dont certains seront occupés dans 3 mois, la circulation est un projet majeur qui nous inquiète et qui inquiète tous les habitants du plateau. Vous avez bien voulu faire étudier nos demandes par le bureau INGEROP, nous vous en remercions.

Le projet d'origine qui figure dans l'étude d'impact de la ZAC est complétement obsolète. Il n'existe dans cette étude aucune mesure pour contenir, éviter, réduire la circulation de transit (source de pollution de l'air très importante) alors que vous construisez un « écoquartier » dans lequel une station de métro est prévue.

Notre demande de supprimer la circulation de transit dans la rue des Bons Raisins, le cœur de l'écoquartier nous semble tout simplement logique dans une période où vous mettez en place une ZFE (zone de faible émissions) sur la ville et le Grand Paris, que la Cour Européenne de Justice condamne la France et l'Île de France pour non-respect des règles de pollution de l'air.

Dans la mesure où la collectivité met en service un métro, la circulation de transit doit être maitrisée voir contrainte. Ceci est une règle de base indispensable, priorité au transport en commun et aux circulations douces. Je pense que sur ce point nous sommes d'accord.

Nous vous avons fait depuis le mois de mai dernier nos propositions (lettre du 18 mai 2019), l'étude d'INGEROP, confirme nos demandes.

Si notre schéma ne vous va pas, proposez-nous votre solution mais sans tarder car les chantiers avancent. De plus vous avez en projet une construction place Jean Bru secteur qui n'a fait l'objet d'aucune concertation où vous envisagez de construire un bâtiment sur la voirie en réduisant le rond-point. Sans schéma de circulation valable vous réduisez les possibilités de circulation pour gagner 300M2. Cette opération ne pourra se faire sans un accord sur un schéma global de circulation et nous sommes prêts à engager des recours.

En matière d'espaces verts : La partie du parc traversant ouverte récemment au public est appréciée et déjà bien fréquentée. Il manque à cet endroit les 10 m à prendre sur le terrain des pompiers qui est pour nous une exigence de base.

Ensuite comme nous l'avons déjà exprimé 600 m de parc traversant dans un sens et 600 m dans l'autre sens c'est une promenade un peu monotone et <u>nous attendons un schéma plus complet de vraies possibilités de promenade dans le quartier.</u>

Pour le chauffage de l'ensemble des bâtiments de la zone y compris les équipements publics, il est prévu un chauffage collectif à partir d'un terrain situé devant l'église de la compassion. L'école Robespierre agrandie est en service depuis la rentrée de septembre, les premiers immeubles seront habités dans 3 mois, le complexe sportif ouvrira ses portes en septembre 2020 et nous ne connaissons toujours pas quelle énergie sera définitivement utilisée pour chauffer tous les bâtiments.

Le béton coule à flot sur l'écoquartier mais le sujet très important du chauffage est en suspend et les bâtiments qui vont être terminés sont isolés au minimum : 12 cm de laine verre par l'intérieur, alors que l'extension de l'école a été faite avec 17 cm et 20 cm pour le collège Marcel Pagnol par l'extérieur. La rénovation des bâtiments sociaux de la Cote Noire et de Plaine Gare c'est 16 cm de laine de roche par l'extérieur.

1 cm d'isolant en plus coût 1€ par M2 : les promoteurs qui vendent les appartements à des prix exorbitants pourraient faire des efforts, le bilan carbone de l'écoquartier est loin d'être satisfaisant.

Nous demandons:

1/ Quelle énergie renouvelable sera installée sur l'écoquartier.

2/ Sur la zone 2 actuellement en démarrage des travaux que tous les bâtiments soient réalisés sur la base de la réglementation RT 2020.

3/ Les bâtiments qui seront prochainement livrés doivent subir une analyse sérieuse et indépendante sur le plan thermique afin de vérifier au départ s'ils respectent les exigences annoncées.

Vous nous avez promis lors d'une précédente séance de concertation un <u>programme complet</u> <u>d'équipements culturels pour l'écoquartier et les 3 villages environnants.</u> Si vous pouviez nous dévoiler ce programme ou au moins ces grandes lignes.

Dernier point, nous sommes de plus en plus interrogés par les habitants sur le manque de médecins sur la ville et notamment sur le plateau, est-t-il prévu des lieux d'installation pour cette profession médicale et paramédicale en individuel ou en groupe ?

Nous aimerions des réponses rapides dans la mesure ou vous avez des équipes de spécialistes autour de vous. Mais sans réponse dans un délai d'un mois nous exposerons ces points à l'ensemble de la ville, par distributions, conférence de presse et recours si nécessaire.

Dans l'attente de votre réponse.

Je vous prie, Monsieur le Maire, au nom de tout le Conseil d'Administration, d'accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour l'Association Rueil Arsenal Grand Paris Denis PLAIN, Président

Copie : Madame ABDELKADER, Directrice de SPL RUEIL AMANAGEMENT Monsieur BECARD, Architecte Urbaniste